



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Mohawk	Campbellville		
<b>Date</b>	Jeudi 5 septembre 2019	<b>Heure de départ</b>	19 h 10	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 15 °C)			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 139	
<b>Total des paris mutuels</b>	\$1,493.478			
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b> Lawrence, Don	<b>Juge associé</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Brethour, Fred
--	--------------------------------------	---------------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent).....

## BUREAU

Le transfert entre entraîneurs a été approuvé pour le le cheval "When Doves Cry", (08637), de Rene Allard à Carmen Auciello.

Certificat d'analyse positive confirmant un niveau quantitatif illégal de ces substances.

Date – 19 août – Course 3

Entraîneur Craig Yates.

Le cheval "Priceless Ruler" est arrivé en 2<sup>e</sup> position.

Surdosage de procaïne de catégorie V.

Une discussion a eu lieu avec Craig ce soir et il se présentera pour récupérer sa déclaration.

Courses

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #6, “P L Munson”, a été vérifié après la course par le vétérinaire de l’hippodrome et a été ensuite placé sur la liste des vétérinaires à court terme (boiteux).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Ondrej Gois sera présent pour l’examen de sa stimulation.

Course 10 – Reprise du départ – Le #1, “Scarlett Raider”, a eu de l’équipement brisé.

Nouvel alcootest pour les meneurs.

## Réclamations

Course 2 – “Stelios” – (1 réclamation), par la propriétaire Catheline Pellitier, entraîneur Patrick Shepherd, pour \$18,750.